

JANSSEN (François-Jean), Inspecteur général du Ministère belge des Colonies, directeur de l'Office colonial, vice-consul honoraire de Belgique (Saint-Josse-ten-Noode, 21.1.1873 - Uccle, 9.9.1948). Fils de Bernard-Henri et de Piessens, Barbe-Rosalie; époux de De Breu, Hortense-Sophie.

Attaché dans le courant de 1891 au greffe du Tribunal de commerce de Bruxelles, François, communément prénommé Frans, Janssen y fut nommé employé directement rétribué par le Trésor public le 28 décembre 1899. Il y était commis-greffier quand, le 21 mai 1910, il fut nommé sous-chef de bureau et attaché à la 1^{re} direction de la 4^e direction générale du Ministère belge des Colonies. Il s'y vit confier la rédaction du *Bulletin de renseignements* d'un Office colonial datant de 1905, la réorganisation du service d'approvisionnement de cet Office et la modernisation des services de statistique du commerce extérieur du Congo belge. Il y collabora aussi aux travaux de son directeur-chef de service, F.-J.-L. Goffart, sur la politique des chemins de fer en Afrique tropicale.

C'est sans doute cela qui lui valut d'être appelé en février 1915 par cet ancien officier à qui son état de santé défendait de reprendre du service aux armées et qui avait été chargé, en 1914 des fonctions de consul général de Belgique dans les Pays-Bas méridionaux, à le remplacer à Flessingue. Là, Frans Janssen se distingua par son intelligence, son zèle et son aménité, à la tête de quelque vingt-cinq employés, se vit bientôt appelé par le Consul général à le seconder à Rotterdam en qualité de chancelier et dut l'y remplacer intérimairement à son décès inopiné survenu le 13 octobre 1917. Janssen qui n'émargeait en rien au budget

du Ministère belge des Affaires étrangères, fut alors chargé par le Ministre Renkin d'une certaine représentation en Hollande des services du Ministère belge des Colonies établis à Sainte-Adresse ou à Londres et, plus particulièrement en mars 1918, à la création d'une Commission belge d'études sur la doctrine et la pratique coloniales de ses hôtes. Des mieux apprécié par les diplomates de carrière qui représentaient la Belgique aux Pays-Bas, il fut récompensé des services qu'il avait rendus à Flessingue et à Rotterdam par un vice-consulat honoraire, la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold et une nomination au grade de sous-directeur dans le cadre de la Direction de l'Industrie et du Commerce du Ministère des Colonies.

A partir de cette nomination, Janssen poursuivra sa carrière statutaire dans le même cadre, directeur le 30 juin 1928, directeur-chef de service le 10 octobre 1935 et directeur avec rang d'inspecteur général en janvier 1936. Parvenu à la limite d'âge fixée par le statut, il se verra accorder démission honorable de ses fonctions le 21 octobre 1937 et leur honorariat le 21 janvier suivant. Durant ces quelque vingt années, il dirigera et représentera l'Office colonial métropolitain de la Colonie belge dans les expositions et foires commerciales belges ou étrangères auxquelles on l'invitera à participer: à Barcelone, en 1928 à Liège et à Anvers, en 1930, à Rome et à Paris (Vincennes) en 1931; à Naples, en 1933; à Bruxelles, en 1935; à Budapest, en 1936, et à Paris, en 1937. Déjà parvenu à l'honorariat, mais président du Conseil d'administration d'un Fonds colonial de propagande économique et commercial constitué le 30 décembre 1937 en vue d'assouplir le fonctionnement de l'Office colonial et qui se transformera successivement, après 1945, en Centre d'information et de documentation du Congo belge et du Ruanda-Urundi, puis en Office parastatal de l'Inforcongo, il fera partie des Commissions coloniales et des Comités exécutifs institués en vue de la participation de la Belgique coloniale à l'exposition internationale de New York 1939 et à la grande saison internationale de l'eau de Liège 1939. Sous sa direction, l'Office colonial et le Fonds colonial de propagande économique et sociale participèrent

avec éclat à de nombreuses foires commerciales instituées pour promouvoir le développement du marché intérieur.

On se doit d'insister ici sur la place que Janssen, dans l'exercice de sa direction de l'Office colonial, de sa présidence du Fonds colonial de propagande économique et sociale et de sa collaboration aux travaux des nombreuses commissions dont il eut à faire partie, sut assurer aux aspects culturels de nos activités belgo-congolaises. C'est que cet autodidacte aimait le beau langage et rédigeait fort bien. Neveu du peintre flamand Jakob Smits, il était intéressé à l'Association des écrivains et artistes coloniaux (actuellement: africanistes), dès sa fondation en 1925 et en deviendrait l'un des vice-présidents, en 1935. Il s'intéressa non moins vivement aux efforts de la Commission pour la protection des arts et métiers indigènes instituée, en 1935, précisément, au Ministère des Colonies et c'est grâce à lui que cette Commission put présenter à l'exposition de Paris 1937 une suite de plaquettes, *Artes africaines*, consacrées aux accomplissements littéraires et plastiques des Congolais. C'est aussi grâce à lui que les pavillons congolais aux expositions d'Anvers 1930, de Bruxelles 1935, de Paris 1937 et de Liège 1939 offrirent à leurs visiteurs des participations excellemment représentatives de l'interpénétration de l'ambiance et de l'humanité congolaises par nos écrivains et artistes de sujet africain et des réalisations classiques ou vivantes des arts oraux, rythmiques ou plastiques des Congolais. Il recourut même à l'occasion des expositions et foires auxquelles il s'intéressait, à nos premiers cinéastes belges d'inspiration coloniale ou congolaise, dont les œuvres de caractère purement documentaire en ce temps-là, obtinrent cependant un vif succès auprès de tous ceux des nôtres qui préférèrent les leçons d'une image animée à la fois et parlante à celles de l'écrit.

En 1912 déjà, son directeur d'alors, F.-J.-L. Goffart avait obtenu des ministres des Affaires étrangères et des Colonies de Belgique la constitution d'une Commission qui rechercherait et proposerait au Gouvernement l'établissement de jeunes belges dans les pays de colonisation. C'est sans doute pour avoir pris connaissance des rapports et comptes rendus de séances de cette Commission que Frans Janssen adhéra, en mars 1923, à une Fédération pour la colonisation nationale qui venait de se créer « pour permettre aux anciens combattants belges de 1914-1918, préparés à cette existence nouvelle par leur profession antérieure ou par une formation appropriée, de s'établir dans les régions favorables de la Colonie ». Il fit même partie du comité signataire de l'appel adressé au public par cette Fédération.

Janssen était, à la fin de sa carrière administrative, président de la section coloniale de la Chambre de commerce de Bruxelles. Il fut également, à partir de 1940, commissaire, représentant la Forminière, auprès de la Société d'élevage et de cultures au Congo belge, et à partir de 1947, commissaire de la Société anonyme belge pour le Commerce du Haut Congo.

Il était, à sa mort, officier de l'Ordre de Léopold, commandeur de l'Ordre de la Couronne, porteur de la Croix civique de 1^{re} classe et de la médaille du Centenaire de l'indépendance belge, commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie, de l'Ordre de Wasa et du Quissam Alaouite chérifien, officier de la légion d'honneur et de l'Ordre grand-ducal de la Couronne de Chêne, chevalier de Saint-Jean-de-Latran, etc.

Bibliographie: *Histoire et statistiques des tribunaux de commerce de Belgique*, avec préf. de M.-E. Van Elewyck, Pt. de Trib. de Commerce de Bruxelles, Brux., Weissenbruck, 1897. — *L'Organisation des statistiques commerciales du Congo belge*, rapport présenté au Congrès colonial international de Gand, 1913. — *Le Commerce d'exportation au Congo belge*, in *Bull. de la Société belge d'études et d'expansion*, Liège, 1914. — *Les exportations du Congo belge*, in *Bull. de la Société belge des ingénieurs et industriels*, Brux., 1921, III, 3. — *La situation économique de la Colonie*, avec

préface du Ct. N. Laude, Brux., Weverberg, 1922. — *Ce qu'il faut savoir pour exporter au Congo belge*, Anvers, Essorial, 1924. — *La réclame commerciale et le placement des produits belges au Congo*, in *Congo*, Brux., février 1925. — *Commerce intérieur et extérieur du Congo belge*, rapport présenté au Congrès international des Chambres de Commerce, Charleroi, mai 1926. — *Le développement et l'avenir scientifique de Bruxelles*, Louvain, Willaert et Dorps, 1926 et in *Congo* 1926 II, 258-263, 351. — *La situation économique au Congo belge*, in *Bull. agricole du Congo belge*, Brux. Min. des Colonies, 1927. — *Le commerce extérieur de la Colonie*, in *Congo*, 1927, I, 11-22. — *Le commerce d'importation vers le Congo*, in *Congo*, 1929, II, 451-472; 1930, I, 856-875. — *L'Office colonial*, in *Congo*, 1927, I, 463-477. — *Le développement et l'avenir économique du Congo* in *Expansion belge*, Brux., 1931, 165 et suiv. — *Le développement économique du Congo belge*, in *Bull. de l'Ass. belge des négociants exportateurs*, Brux., 1931, n° 21. — *L'activité économique au Congo belge*, in *Revue internationale des produits coloniaux*, n° 63, mars 1931. — *Les produits du Congo*, étude, Brux., Desmet, 1932. — *Une exposition coloniale du textile*, Brux., Desmet, 1932. — *Le Commerce des produits végétaux du Congo belge*, in *Bull. comm. du Ministère des Affaires étrangères*, Brux., 1934, 2863. — En plus, toute une série d'études de détail publiées par les Chambres de Commerce de Bruxelles, Anvers, Liège, Gand, Tournai, etc.

15 mars 1962.

J.-M. Jadot (†)

Dossier 212, Personnel de l'Adm. centrale, du Secrétariat général du Ministère des Colonies. — *Revue coloniale belge*, Brux., LXXII, 648. — *Les Vétérans coloniaux*, revue congolaise illustrée, Brux., numéro spécial, octobre 1948, 76, in *mémoriam* comprenant un discours prononcé par M.G.-D. Périer, au nom des écrivains et artistes coloniaux, à la levée du corps.